N° 164 du mardi 22 février 2022 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

PLAISIR

PREMIER BILAN JUGÉ ENCOURAGEANT POUR LA CABINE DE TÉLÉCONSULTATION

Actu page 8

Lignes N et U : élus et associations en colère contre l'allègement de l'offre

Dossier pages 2 et 3

Les associations d'usagers et certains élus de Saint-Quentin-en-Yvelines s'allient pour demander à Île-de-France Mobilités et à la SCNF un retour de l'offre habituelle sur les lignes N et U.

Actu page 4

ÉLANCOURT

Chez Thales, les syndicats unis et mobilisés pour une revalorisation salariale

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Les villes de SQY plus ou moins adaptées aux vélos — Page 7

PLAISIR
Carton plein pour Plaisir Gaming, l'événement 100 % jeux vidéo — Page 9

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Une motion pour mettre la santé au cœur des présidentielles — Page 9

FAITS DIVERS
Des armes de poing et des stupéfiants retrouvés chez neuf Trappistes — Page 10

HANDBALL
Plaisir-Les Clayes enchaîne enfin les victoires — Page 12

CULTURE
Montigny : La couleur orange à l'honneur au Musée de la ville — Page 14

MAUREPAS

263 LOGEMENTS MIXTES VIENNENT COMPLÉTER L'ÉCOQUARTIER

Actu page 6

Actu page 6

MAUREPAS

La future halle du marché devrait être livrée début 2024

Actu page 8

LA VERRIÈRE

Les sports d'hiver s'invitent à l'ERPD de La Verrière

En 2022, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Lignes N et U : élus et associations en colère contre l'allègement de l'offre

Les associations d'usagers et certains élus de Saint-Quentin-en-Yvelines s'allient pour demander à Île-de-France Mobilités et à la SCNF un retour de l'offre habituelle des lignes N et U.

▶ ALIX DAGUET

Avec la crise sanitaire, l'offre de transports en Île-de-France a été allégée sur certaines lignes, la fréquentation lors des différents confinements ayant été fortement en baisse. Si beaucoup ont retrouvé leurs cadences habituelles au fil des mois, certaines lignes continuent de souffrir d'un allègement de l'offre. Sur les lignes N et U, la fréquence des trains a été divisée par deux, créant de longues minutes d'attente pour les usagers, notamment en heures creuses.

La ligne U permet de rejoindre le quartier d'affaires de La Défense depuis la gare de La Verrière (voir notre article en page 4). De son côté, la ligne N, au départ de Paris-Montparnasse, permet de desservir Rambouillet, Mantes-la-Jolie et Dreux en passant par plusieurs gares de Saint-Quentin-en-Yvelines, dont Trappes, Montigny-le-Bretonneux, Villepreux-Les Clayes ou encore Plaisir.

Si Île-de-France Mobilités (organisme satellite de la Région chargé des transports, Ndlr) évoque des difficultés financières et une baisse de la fréquentation sur ces lignes, l'association Plus de trains ne semble pas convaincue par ces arguments. Elle regrette également un manque de concertation dans les prises de décision, tout comme certains élus de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui réclament un retour à la normale.

Une fréquence divisée par deux

En décembre 2021, le député de la 11e circonscription des Yvelines, Philippe Benassaya (LR), avait déjà publié une tribune en ce sens. Il indiquait avoir « *alerté Île-de-France Mobilités dès juillet dernier sur les conséquences dommageables d'une division par deux des fréquences de la ligne U reliant La Verrière à La Défense, circulant dorénavant toutes les heures contre toutes les 30 minutes auparavant, et sur la ligne N circulant maintenant aussi toutes les heures le week-end entre Rambouillet, La Verrière, Trappes, Saint-Cyr et Paris* ».

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Les trois lignes qui desservent la communauté d'agglomération et qui se croisent à Montigny-le-Bretonneux ou encore à Versailles Chantiers, sont toujours touchées par cette réduction de l'offre.

Selon l'ancien maire de Bois-d'Arcy, « *la circulation est aujourd'hui intenable* ». Il demandait alors « *la reprise d'une fréquence de 30 minutes maximum sur les lignes N et U dès la rentrée et tous les jours* », mais également un renforcement « *des fréquences de la ligne 401 […] en semaine et le week-end* ».

Quelques semaines plus tard, la situation n'a pas changé. Les horaires de la ligne N et de la ligne U n'ont pas changé, et l'allègement de l'offre est toujours valable. Arnaud Bertrand, président de l'association d'usagers Plus de trains, est revenu pour *La Gazette* sur l'intervention dans l'émission *Parigo*, intitulée « *Offre réduite dans les transports : scandale ou nécessité* » du 29 janvier 2022, de Jacques Baudrier, membre du conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités.

« Un coût fixe »

« *C'était comme d'hab, c'est "mais non, il y a 20 % de gens en moins dans les transports et on abaisse l'offre que de 2 %". Moi, c'est ce que je me tue à leur dire depuis des mois, c'est qu'[...] il y a certains endroits qui se prennent une réduction à certaines heures très forte et donc qui fait des expériences pour les voyageurs qui sont très mauvaises* ».

Les trois lignes qui desservent la communauté d'agglomération et qui se croisent à Montigny-le-Bretonneux ou encore à Versailles-Chantiers, sont toujours touchées par cette réduction de l'offre. « *Sur le RER C aussi, en heures creuses, il n'y a plus qu'un train par demi-heure, pour aller au château de Versailles quand même* », regrette le président de Plus de trains. « *Ce n'est pas un problème de surcharge d'offre, c'est un problème de service public, de fréquentation,* clame Arnaud Bertrand. *Il faut que, quand on arrive sur un quai de gare, on n'attende pas trop longtemps son train, parce qu'on le prend comme ça. La vie urbaine dans une ville comme Paris, c'est pas : "J'organise ma journée en fonction des horaires de train". Ce n'est pas un mode de vie et on ne comprend pas pourquoi ils sont butés comme ça.* »

Un regret partagé par Jean-Baptiste Hamonic (Modem), maire de Villepreux et vice-président chargé des transports à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) qui pointe également l'allongement du temps de parcours avec des trains omnibus qui s'arrêtent dans toutes les gares depuis Sèvres. « *Ça vient dégrader considérablement la fréquence de la ligne N le week-end et sur les heures creuses. Aujourd'hui, ce n'est pas une situation qui est acceptable pour nous, le résultat c'est des allongements de temps de parcours pour l'ensemble des voyageurs. Ça nous fait une fréquence de trains sur la ligne qui a été divisée par deux le week-end* ».

En ce sens, le conseil municipal a adopté à l'unanimité, le 1er février, « *un vœu pour une amélioration de la grille de desserte de la ligne N du transilien dans les Yvelines* ». Un signal fort selon l'édile qui avait présenté la délibération, qui prouve que c'est un sujet « *transpartisan* », « *qui dépasse toutes les sensibilités politiques puisque là il est quand même question de la présence des services publiques et notamment des transports dans nos territoires.* »

La crise sanitaire ne serait pas la seule responsable de cette dégradation de la ligne qui subit des allongements de temps de trajet et des allègements de l'offre depuis plus de 10 ans, selon l'édile. Sur les difficultés financières qui sont souvent évoquées pour justifier une réduction de l'offre, Arnaud Bertrand explique : « *En fait, il leur manque 600 ou 700 millions par an et donc là ils en économisent 60 par an avec ces allègements d'offre dont 20 sur les RER et les transiliens. […] C'est aberrant. Moi, ça nous semble inacceptable* ».

Le président de l'association l'avait déjà évoqué dans un article du *Parisien*, mais propose toujours d'augmenter légèrement le tarif du passe Navigo, un tarif gelé depuis quatre ans, mais qui pourrait permettre de renflouer les caisses d'Île-de-France Mobilités. Selon lui, les élections régionales de 2021 et les élections présidentielles à venir expliquent ce gel des tarifs, mais une augmentation pourrait garantir selon lui une meilleure offre. « *On veut de la qualité, donc la qualité, ça a un prix* », affirme-t-il.

« On veut de la qualité »

Et d'ajouter : « *Les transports, c'est un coût fixe. Que vous fassiez circuler un train par heure ou un train par quart d'heure vous avez de toutes les façons le même nombre de trains parce qu'il en faut pour l'heure de pointe, vous avez de toutes les façons des aiguilleurs qui sont là dans leur machine, etc. […] Pour économiser 0,5 % de ce que ça coûte, ils réduisent l'offre de 2 à 3 %.* »

Villepreux-Les Clayes : « le parent pauvre de la ligne N » ?

Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), maire de Villepreux et vice-président chargé des transports à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) regrette l'allègement de l'offre, mais également le peu d'investissement prévu par Île-de-France Mobilités et la SNCF pour la mise en accessibilité de la gare de Villepreux-Les Clayes.

« *Cette gare de Villepreux-Les Clayes, à mon sens, je le dis comme je le pense, c'est un peu le parent pauvre de la ligne N* », regrette le maire. Ayant fait du handicap « *la grande cause municipale annuelle* », Jean-Baptiste Hamonic déplore que la gare ne fasse pas partie du « *schéma des travaux d'accessibilité de SNCF* » et que les travaux d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et les personnes à mobilité réduite (PMR) ne soient pas prévus « *au plan de la Région et de la SNCF* ».

Pour pallier ce manque, la Ville, en concertation avec la ville voisine des Clayes-sous-Bois et la communauté d'agglomération, a lancé une réflexion sur la façon de « *réhabiliter un peu le pôle gare, pour favoriser l'intermodalité entre la gare routière, la gare ferroviaire, favoriser les modes doux, les modes actifs* ». Et l'édile d'indiquer que ces réflexions pourraient permettre de réaliser « *la deuxième phase du pôle après la réhabilitation du parvis du côté Nord de la ville* ». Des réflexions qui prendront en compte les « *enjeux d'accessibilité* », mais selon Jean-Baptiste Hamonic, contrairement à d'autres gares, « *nous on ne sera pas accompagnés financièrement pour ces travaux* ».

Le maire de Villepreux regrette également la disparition des agents le week-end en gare de Villepreux, qui complique la vie de certains usagers. Une gare historique sur cet axe de la ligne N, « *qui est délaissée à la fois par la présence humaine qui est en train de disparaître, avec peu d'accompagnement sur des travaux nécessaires d'accessibilité pour le grand public et puis par ces dégradations encore une fois de temps de parcours qui sont là. C'est le vrai sujet, c'est assez compliqué de subir cette situation.* »

« Pour passer de 2 à 4 [trains] entre 6 et 9 heures. Et puis, entre 16 heures et 19 heures, il y a un travail de dingue pour aller sortir des trains du garage, etc. Alors qu' effectivement, si votre circuit est fermé, vous continuez à en avoir 4. […] Je leur ai dit à la SNCF "montrez moi ou est le coût d'aller regarer vos trains", mais il est étalé sur toutes les factures IDFM donc ils s'en foutent », explique Arnaud Bertrand. Son espoir : l'ouverture de l'exploitation des lignes à la concurrence, qui pourrait redistribuer les cartes, certains opérateurs pouvant être prêts à augmenter les cadences.

Un manque de concertation

Après la Mairie de Saint-Cyr, qui avait formulé un vœu en conseil municipal pour demander le renforcement de la desserte de la gare, le conseil municipal de Villepreux a fait de même. *« J'ai pleinement conscience, pour le vivre au quotidien dans ma délégation, des difficultés qu'ont Île-de-France Mobilités, la SNCF et même les opérateurs et transporteurs à redémarrer […] avec des réalités financières qui sont ce qu'elles sont. C'est vrai qu'aujourd'hui, vous n'avez plus aucun déploiement ou de développement de lignes nouvelles, que ce soit sur le ferroviaire ou sur le bus et ça je le comprends. […] Néanmoins […] que des lignes historiques subissent des dégradations répétitives, ça, moi, je ne l'accepte pas »*.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Pour Jean-Baptiste Hamonic (Modem), maire de Villepreux et vice-président chargé des transports à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) l'allongement des temps de parcours et la réduction des fréquences de passage rendent la situation difficile sur le tronçon qui dessert la gare de Villepreux-Les Clayes.

Une offre en baisse qui ne répond pas aux enjeux des années à venir. Le maire Jean-Baptiste Hamonic revient sur deux problématiques importantes. La première, la volonté de faire changer les habitudes des usagers, pour favoriser la transition écologique et les mobilités douces. *« À l'heure où on vise à avoir un report modal de l'automobile sur les transports en commun, c'est assez compliqué,* résume l'édile. *On sait que dans nos territoires, la mobilité surtout le week-end est assez complexe »*. Sur cet axe qui permet de rejoindre la gare de Paris Montparnasse depuis Plaisir, Dreux et Mantes-la-Jolie en passant par Villepreux, la fréquence des trains a été fortement diminuée le week-end notamment à cause, comme en soirée, de travaux sur les voies.

« Le message vraiment que l'on veut faire passer, c'est qu'on ne peut pas nous, dans nos territoires, collectivités, communes et agglomérations, déployer à la fois des investissements et à la fois de l'énergie pour faire en sorte qu'on accompagne le changement des comportements, pour que nos habitants se reportent sur les transports en commun, pour délaisser progressivement la voiture […], quand, de l'autre côté, on dégrade et on diminue la fréquence et les passages de trains. »

De plus, tout comme Arnaud Bertrand, de l'association Plus de trains, l'édile déplore la disparition des services publics. Pour le président de l'association d'usagers : *« Ce n'est pas un problème de fréquentation moyenne, c'est un problème de service public. C'est-à-dire qu'ils ont choisi des territoires sans aucune concertation, en toute discrétion, sur lesquels ils cassent l'offre à certaines heures. Et c'est exactement comme si La Poste disait : "Oh bah il y a un certain nombre de départements ruraux, le courrier ce n'est plus une fois par jour, c'est une fois par semaine". »*

La réduction des services publics

Le président de l'association regrette les concertations qui pouvaient être menées auparavant, en plus grand nombre et plus qualitatives. S'il reconnaît que des rencontres ont toujours lieu, il regrette que la voix des associations ne soient plus autant prise en considération. *« Il y a eu des discussions avec nous, je ne peux pas vous le cacher où nous on a dit que c'était absurde, débile, stupide, en restant poli »*, déplore-t-il. *« La méthode pose un souci, puisque l'on n'a pas été concerté »*, regrette lui aussi Jean-Baptiste Hamonic avant l'organisation d'une réunion avec la direction des lignes N et U. Si le président de l'assocation Plus de trains et le maire se réjouissent de l'arrivée de nouveaux trains sur les lignes, cela ne suffit pas selon eux pour améliorer l'expérience des usagers.

Engagé en tant que maire de Villepreux, et prêt à s'engager pour défendre la ligne, Jean-Baptiste Hamonic explique : *« Je suis plutôt réceptif à l'idée que des associations, des collectifs, et des élus de tous bords, se positionnent aussi sur ce sujet important et je crois que plus on sera à porter ce message que nous n'acceptons pas ces dégradations sur cette gare, peut-être qu'au bout d'un moment on sera écoutés ou du moins on reviendra nous voir et on discutera sur ces sujets »*. De son côté, Arnaud Bertrand espère que la SNCF ne maintiendra pas cette grille horaire pour toute l'année, comme cela a pu être déjà évoqué. *« Ça nous on dit : "No way" »*.

Et de conclure : *« J'aimerais beaucoup que l'on puisse délibérer à Saint-Quentin sous cette forme ou sous une autre, mais en tout cas qu'on puisse avoir une solidarité intercommunale sur ce sujet qui ne touche pas Villepreux uniquement comme commune de l'agglomération »*. ■

ÉLANCOURT

Chez Thales, les syndicats unis et mobilisés pour une revalorisation salariale

Chaque jeudi depuis fin janvier, plusieurs centaines de salariés se mobilisent dans le cadre d'un mouvement national pour réclamer une hausse des salaires plus importante et dénoncer leurs conditions de travail.

▶ ALEXIS CIMOLINO

LA GAZETTE DE SQY

Le 17 février, environ 700 salariés se sont rassemblés au sein du site élancourtois à l'appel de l'intersyndicale, pour « *faire infléchir [la direction], et faire prendre conscience qu'il y a de la souffrance* ».

Le 10 février, ils indiquaient être jusqu'à 700 à manifester sur le site de Thales d'Élancourt, à l'initiative de l'intersyndicale regroupant CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et SUPPer. Une mobilisation dans le cadre d'un mouvement national touchant tous les sites du groupe en France, pour réclamer des augmentations de salaires et dénoncer les conditions de travail des salariés. À Élancourt, les pancartes « *Thales en colère* » étaient de sortie et le cortège défilait au son de la chanson *On lâche rien*, de HK & Les Saltimbanks.

Les revendications : rétroactivité des mesures au 1er janvier 2022, budget minimum conforme aux revendications, indexation des salaires sur les minima conventionnels de +3 %, et augmentation pour tous d'au moins 2 %, comme exprimé sur différents tracts. « *Thales est une boîte très riche, pour ne pas dire extrêmement riche, même avec le Covid,* » lance Cyril Azeau, Délégué syndical central (DSC) à la CGT pour LAS, l'une des trois entités de Thales Élancourt. Lui et d'autres représentants sortaient alors d'une réunion avec la direction, où il était l'un des négociateurs. Réunion infructueuse.

« *C'est le groupe qui envoie les ordres, avec la lettre de cadrage, et la négociation se fait au niveau des sociétés, juste en-dessous,* explique-t-il. *[Le directeur d'établissement] nous dit : "Ce n'est pas moi, je vous invite à aller au-dessus".* » « *Et au-dessus, ils nous renvoient au-dessus. Et au-dessus, on n'a pas accès* », complète Cyrille Grandemange, DSC LAS chez SUPPer. « *Ça nous est déjà arrivés d'aller au niveau du groupe, à La Défense,* poursuit Stéphane Husson, DSC CFE-CGC chez LAS. *Mais là, on a des gens qui nous disent "Les négo, elles se jouent au niveau des sociétés". Ils jouent au ping-pong avec nous, et ça, on refuse.* »

5 % réclamés, 3,5 % proposés

L'intersyndicale dénonce la politique de NAO (Négociations annuelles obligatoires) du groupe. « *Au niveau de LAS, on a demandé 5 % [d'augmentation] à partir du 1er janvier* », fait savoir Cyrille Grandemange. *L'année dernière, on a eu le même traitement, mais avec 1,4 %. On a eu l'augmentation au mois de juillet avec 1,4 %. Cette année, c'est 3,5 %.* » Un chiffre qu'il juge insuffisant. « *Malgré des résultats mirobolants [...], ils osent venir à une négociation et nous dire : "Vous n'aurez que la moitié d'une année en augmentation",* s'indigne-t-il. *Sauf que nous, ce qu'on revendique, c'est que l'augmentation du coût de la vie, c'est maintenant qu'elle a commencé.* »

Même combat chez les autres entités du site d'Élancourt, notamment Thales DMS. « *DMS est vraiment l'entreprise du groupe qui rapporte le plus d'argent, et qui n'arrive même plus à fournir ses clients [en matière de commandes]. On a des marges extrêmement importantes et, là aussi, il n'y a aucune avancée, aucune reconnaissance au niveau des salariés, et de plus en plus de salariés anticipent leur départ. Et on a de plus en plus de mal à recruter des jeunes ou à maintenir les jeunes en activité* », s'attriste Nicolas Gervier, délégué syndical CFE-CGC chez DMS.

Sa collègue de la même branche et du même syndicat, Nadine Bellayer, a du mal à masquer sa colère : « *Le groupe a profité du financement d'activité partielle par l'État. Sauf que l'État avait donné des consignes pour que ces entreprises ne versent pas de dividendes aux actionnaires. Thales l'a fait. […] Patrice Caine (le PDG, Ndlr) a fait réviser ses objectifs, alors qu'il avait donné un mot d'ordre sur toutes les entités "Les objectifs ne seront pas révisés".[...] Ça fait un peu beaucoup, il y a des salariés qui ont beaucoup donné, il y a quand même une inflation galopante depuis l'année dernière.* »

Les représentants des salariés font donc part d'une détresse économique, avec « *des gens qui vivent sur leurs réserves* », d'après Cyrille Grandemange, mais aussi psychologique. En témoignent les 50 démissions en 2021, un record pour l'entreprise, selon Guillaume Routeau, salarié chez Thales LAS et syndiqué chez SUPPer. « *C'est une des raisons des départs,* souligne-t-il. *Il y a les départs en retraite, les démissions, ceux qui partent en mutation ailleurs dans le groupe, il y a un petit nombre qui est licencié. Sur un effectif un peu supérieur à 2 000 personnes (chez LAS, environ 3 500 personnes au total étant employées sur le site élancourtois, Ndlr), tous les ans, on avait à peu près 200 personnes qui partaient.* »

Ces départs entraînent une surcharge de travail. « *Les gens sont épuisés, ils vont craquer à un moment. Ils vont faire le boulot de trois personnes, mais pas pendant un an* », déplore Stéphane Husson, tandis que plusieurs délégués syndicaux font état de risques psycho-sociaux et de burnouts.

Face à cette situation, une pétition papier a récolté 650 signatures, et une autre, en ligne, a été signée par plus de 5 000 salariés au niveau national. Et le mouvement, lui, s'est durci. Ainsi, le 17 février, c'était « *Jeudi noir* », et les personnes présentes à Élancourt étaient « *au moins autant que la semaine dernière* », soit 700, selon Cyrille Grandemange. Et les actions se voulaient plus significatives. Les accès aux bâtiments étaient notamment bloqués. Le but : « *Marquer le coup au niveau national en essayant de faire infléchir [la direction], et faire prendre conscience qu'il y a de la souffrance* », insiste-t-il.

Durcissement et blocage des accès au site

Mais la direction avait manifestement anticipé, en incitant les salariés à télétravailler, ou « *en enlevant des poignées, pour pas qu'on puisse chaîner les portes* », rapporte le syndicaliste. « *Ils ont avancé l'horaire d'arrivée à 6 h, ils ont dit à tout le monde : "Ceux qui veulent vraiment travailler, venez plus tôt", car ils voulaient vraiment nous prendre de court. Sauf que nous, les syndicalistes et les gens du mouvement, on était vraiment motivés, et pour certains, on n'a pas dormi. D'autres sont arrivés à 4 h du matin* », poursuit-il, faisant aussi état, la semaine précédente, d'un démantèlement des drapeaux syndicaux et banderoles placés à l'entrée. « *C'est de l'entrave au droit de grève et à la liberté d'expression* », s'offusque-t-il.

Sollicité, le groupe Thales nous a assuré par courriel rester « *très attentif à l'évolution de la situation économique et son impact sur ses salariés* », suivre « *ce sujet avec la plus grande attention* » et entretenir « *un dialogue nourri avec ses partenaires sociaux* ». Mais, pour Cyrille Grandemange, il n'y a « *aucune réponse* » aux revendications et les dirigeants font « *la sourde oreille* ». Il prévient que la grogne est partie pour durer : « *Le mouvement continuera tant qu'il n'y aura pas de réponse de la direction. Et ça se terminera peut-être à La Défense (au siège, Ndlr).* » ■

SQY

Un appel à projet pour les start-up innovantes

Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) invite les start-up à participer à la promotion 2022 de Spring 50, qui met en lumière les start-up de Paris-Saclay « *les plus innovantes et prometteuses de l'année* ».

Jusqu'au 10 mars, les start-up sont invitées à postuler pour rejoindre « *la promotion 2022 Spring 50* ». Grâce à cette candidature, 50 start-up du territoire de Paris-Saclay, considérées comme « *les plus innovantes et prometteuses de l'année* », seront présentées au public lors du Paris-Saclay Spring qui aura lieu les 12 et 13 mai prochains. Elles pourront profiter d'un accès gratuit à l'événement, d'un stand d'exposition ou encore « *d'une couverture média et relations presse dans le cadre de l'annonce des lauréats* ». Parmi les 50 start-up, 25 seront sélectionnées pour « *présenter leur activité sur le plateau télé* » de l'événement. Sur son site internet, SQY indique : « *La volonté des organisateurs est de mieux valoriser et soutenir la qualité de ces start-up vis-à-vis des médias, des investisseurs, des industriels et plus largement des acteurs de l'innovation, en leur offrant une visibilité supplémentaire.* »

LA VERRIÈRE

Nouvelles étapes pour le pôle gare

Depuis le début du mois de février, une nouvelle phase de travaux a débuté dans le cadre du réaménagement du pôle gare de La Verrière.

La gare de La Verrière change progressivement de visage « *pour devenir un véritable pôle multimodal accessible et paysager* », explique sur son site internet la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Une nouvelle phase d'aménagement débute désormais, après le début du chantier du parking-relais, la création de nouvelles voies d'accès ou encore les travaux du pont Schuler. Cette phase de travaux permettra de créer une « *éco-station bus paysagère* » au plus près de la gare, « *pour accueillir les 11 lignes de bus qui desservent quotidiennement* » la gare. À chaque entrée, seront installées des consignes sécurisées Veligo. Une piste cyclable rejoindra la gare, et une station de trottinettes électriques sera installée. Entre mars et novembre, le passage souterrain sera amélioré et la rampe d'accès sera mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

LES CLAYES-SOUS-BOIS **Les sports d'hiver s'installent à One Nation**

Du 19 février au 6 mars, trois activités sur les sports d'hiver sont installées dans le centre commercial One Nation. Les visiteurs pourront découvrir *« une piste de luge de 18 mètres de long ouverte à tous, où deux moniteurs seront sur place pour encourager les plus hésitants »*, indique le service presse du centre commercial dans un communiqué. Un parcours de hockey (à partir de 3 ans) est également installé dans le centre. Enfin, une piste de curling (accessible à partir de 6 ans) permettra de découvrir ce sport venu d'Écosse. Ces activités totalement gratuites seront disponibles tous les jours de 14 h à 18 h. *« Pour immortaliser leur visite, c'est un véritable bobsleigh de 4 places qui sera mis à disposition des visiteurs »*, précise le centre commercial.

TRAPPES **Le parc d'attractions de l'Île de loisirs a rouvert**

Depuis le 19 février et jusqu'au 15 novembre, les visiteurs pourront profiter d'une offre spéciale pour les 35 ans du parc.

Au Paradis des enfants, parc d'attractions situé à l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, a entamé sa réouverture saisonnière le 19 février. Le parc, qui était fermé depuis trois mois, restera ouvert jusqu'au 15 novembre pour cette année 2022. Une année spéciale puisque le parc fête ses 35 ans.

Tous les manèges sont à un euro

Pour l'occasion, tous les manèges sont à un euro, sauf le karting et les structures gonflables. Pour rappel, Au Paradis des enfants est ouvert de 10 h 30 à 19 h tous les jours en périodes de vacances, et les samedis, dimanches et jours fériés hors vacances. Détails sur la page Facebook du parc et sur auparadisdesenfants.fr.

MAUREPAS

La future halle du marché devrait être livrée début 2024

Le samedi 12 février, le maire, accompagné d'élus du conseil municipal, a invité les Maurepasiens place Jean Riboud pour une présentation de la future halle du marché qui devrait être finalisée début 2024.

▶ PIERRE PONLEVÉ

LA GAZETTE DE SQY

Le maire, Grégory Garestier (DVD), et les élus de la commune avaient décidé d'installer une halle provisoire de 800 m², pour accueillir commerçants et visiteurs.

En 2019, un incendie avait détruit la halle du marché de Maurepas. Désolés de cet incident, le maire, Grégory Garestier (DVD), et les élus de la commune avaient décidé d'installer une halle provisoire de 800 m² pour accueillir commerçants et visiteurs. Depuis 2020, une phase de concertation avec les commerçants, les élus et les visiteurs du marché a été mise en place. Il en résulte une volonté de construire un bâtiment moderne utilisant des énergies propres et inscrit dans le développement durable.

Cette halle sera installée place Jean Riboud, à la place de l'actuel marché provisoire. « *C'est un des projets majeurs de la Ville. L'estimation est à 2,5 millions d'euros (hors taxes) et nous avons obtenu des subventions du Département et de la Région. La future halle, qui résulte d'une concertation commune avec les élus, les commerçants et les visiteurs, sera lumineuse avec des éclairages à leds et de grandes baies vitrées qui seront installées dans une structure en bois à l'architecture moderne et originale* », s' est réjoui l'élu.

« *Sur la toiture, des panneaux photovoltaïques seront installés et un système de récupération des eaux de pluie permettra d'arroser les espaces verts de la commune. C'est un important projet, car c'est un marché fréquenté par les Maurepasiens, mais aussi les habitants des communes environnantes* », a complété Christophe Journé, conseiller municipal délégué au marché.

Une future halle à la pointe de la modernité

La future halle fera 1 500 m², avec une vingtaine d'étals qui seront installés de manière pérenne, notamment pour les commerçants alimentaires. Il y aura une terrasse, un traiteur et une buvette « *pour pouvoir se retrouver et partager un vrai moment de convivialité. La livraison est prévue pour le début de l'année 2024* », a conclu Christophe Journé.

Des places de stationnement supplémentaires vont être créées aux abords de la halle pour les visiteurs et « *des toilettes publiques vont être installées. C'est un des vœux chers aux habitants* », a expliqué le maire. « *Pour faciliter le fonctionnement commercial, la future halle devra faciliter le dépôt des marchandises, offrir des entrées et des allées élargies ainsi qu'une signalétique harmonieuse* », peut-on lire sur le site internet de la Ville. ■

EN BREF

TRAPPES

La directrice musicale de la Maîtrise de Trappes décorée par la ministre déléguée à la Ville

Gabriella Boda s'est vu remettre, le 16 février au conservatoire de Trappes, les insignes de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, des mains de Nadia Hai.

LA GAZETTE DE SQY

Très émue, Gabriella Boda (à droite sur la photo), a notamment rappelé sa volonté de « *transmettre [s]on amour de la musique et de l'Homme, pour éduquer, mais aussi pour consoler.* »

Déjà titulaire de nombreuses récompenses dont la médaille d'or de la Ville de Trappes, Gabriella Boda, fondatrice de la Maîtrise de Trappes, s'est vu remettre, le 16 février au conservatoire de Trappes, les insignes de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, des mains de Nadia Hai, ministre déléguée à la Ville. Une cérémonie ouverte par une chorale d'enfants.

« *Cette prestation m'a laissée sans voix*, a commencé par déclarer l'ex-députée LREM de la circonscription, avant de rappeler le parcours de Gabriella Boda et son action pour la musique et l'éducation chorale. *Votre choix de recevoir cette décoration ici constitue un symbole fort et transmet des messages précieux. D'abord, celui que la découverte des arts et de l'apprentissage de la musique ne sont pas des domaines réservés [...] à une catégorie sociale ni à un quartier plutôt qu'un autre.* »

Très émue, la musicienne ayant grandi en Hongrie et enseigné aux quatre coins du monde a notamment rappelé sa volonté de « *transmettre [s]on amour de la musique et de l'Homme, pour éduquer, mais aussi pour consoler.* » « *Le chant naît de la joie, le chant donne la joie, le chant transmet la joie*, a-t-elle affirmé. *Le chant chorale est aussi un instrument de lutte contre la solitude, l'exclusion, l'intolérance, le racisme.* » ■

MAUREPAS

263 logements mixtes viennent compléter l'écoquartier

Livrée depuis l'été dernier au sein du futur écoquartier de Pariwest, la résidence Bienville comprend des appartements en accession à la propriété, mais aussi du locatif social et du locatif intermédiaire.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Iberville, Maricourt, et maintenant Bienville. La résidence Bienville, à Maurepas, dont les travaux avaient commencé en 2019, a été inaugurée le 18 février. Ce programme de 263 logements porté par le promoteur Prim'arte et situé dans le quartier de Pariwest, sur une parcelle de 8 000 m² auparavant occupée par l'entreprise Terranova, offre une mixité puisqu'il allie accession à la propriété (122 logements), 47 logements en locatif intermédiaire – via le bailleur Hauts-de-Seine Habitat dont les loyers sont environ 15 % en dessous du prix du marché –, et 94 en locatif social, appartenant au bailleur Antin résidences.

Livrés en juin et juillet derniers pour les accessions à la propriété, puis en septembre pour la partie locatif social et en octobre pour le locatif intermédiaire, les appartements sont répartis en six bâtiments. Ils vont du studio (environ 30 m²) au T5 (aux alentours de 90 m²), en passant bien sûr par les deux pièces (40 m²), trois pièces (60 m²) et quatre pièces (80 m²). Ils sont déjà quasiment tous occupés, selon Clément Garitan, directeur général adjoint de Prim'arte. « *C'est une vraie réussite commerciale*, assure-t-il. *Ça a bien fonctionné, c'est parti vite, les gens sont, je pense, assez satisfaits.* »

DR

« *On a une mixité et, surtout, c'est la résidence la plus aboutie en termes de développement durable* », abonde le maire de Maurepas, Grégory Garestier (DVD).

Le promoteur déclare avoir été attiré par « *la volonté de la Ville de créer un nouveau quartier sur une ancienne zone industrielle de Maurepas* ». Un quartier qui sera même un écoquartier, Les 40 Arpents. Le directeur général adjoint de Prim'arte indique d'ailleurs que quatre des bâtiments ont atteint le label RT 2012 -20 %, diminuant les besoins de chauffer au sein des appartements. Par ailleurs, une noue de retenue des eaux de pluie et un jardin partagé sont aussi aménagés au sein des espaces extérieurs de la résidence.

« *On a une mixité et, surtout, c'est la résidence la plus aboutie en termes de développement durable* », abonde le maire de Maurepas, Grégory Garestier (DVD), qui fait néanmoins savoir que ce programme est loin d'achever l'écoquartier, beaucoup restant encore à faire.

L'écoquartier encore loin d'être terminé

« *La suite, c'est l'opération en cours de construction, Les Terrasses de Sérigny (89 logements, par le promoteur Elgéa, Ndlr), pour fin 2023*, précise-t-il. *C'est un projet à long terme. Là, on construit du logement, mais il va [aussi] y avoir un espace paysager pour les habitants, et on continue la construction de logements sur les parcelles qui restent.* » ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les villes de SQY plus ou moins adaptées aux vélos

La fédération des usagers de la bicyclette a dévoilé son baromètre des villes cyclables pour 2022. Alors que certaines villes de SQY accèdent à des places élevées dans les classements, d'autres semblent encore avoir des progrès à faire.

▶ ALIX DAGUET

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Dans le classement des communes de banlieue, Magny-les-Hameaux décroche la cinquième place avec une note de 4,42 au niveau national et la première place au niveau régional.

Entre le 14 septembre et le 30 novembre 2021, les cyclistes ont pu donner leur avis sur plusieurs questions liées au vélo dans leur ville. Après avoir récolté un nombre de réponses minimum, la fédération française des usagers de la bicyclette a classé les villes en fonction du « *climat vélo* » qui y règne pour son baromètre 2021.

Dans la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, certains villes semblent tirer plus que d'autres leur épingle du jeu. Ainsi, dans un communiqué de presse, la Mairie de Montigny-le-Bretonneux s'est réjouie que la commune soit à la deuxième position du classement pour les villes de plus de 20 000 habitants avec une note de 3,66, classée C, soit plutôt favorable. « *Ce baromètre, porté par la fédération des usagers de la bicyclette, a recueilli près de deux fois plus de répondants qu'en 2019 et constitue une mesure importante du ressenti et des demandes des cyclistes à Montigny* », indique le communiqué.

Selon les chiffres de la fédération rapportés par la Mairie, « *34 % [des habitants ayant participé à l'étude] trouvent en effet que la situation s'est améliorée depuis 2019* ». « *Une vraie satisfaction pour les élus de la Ville, qui ne relâchent pas leurs efforts en la matière* », précise la Ville. La Mairie souligne l'installation de nombreuses places de stationnement, la mise en place du programme *Savoir rouler à vélo* pour les plus jeunes, le développement du vélo-école ou encore les ateliers Répare Café.

Des villes classées E et F

De plus, la mairie annonce la mise en place prochaine d'un plan d'amélioration des pistes cyclables, grâce à l'audit réalisé par les services de la ville pendant un an, et la création d'un « *répare vélo [qui] sera installé à demeure dans des locaux municipaux* ».

Dans le classement des communes de banlieue, Magny-les-Hameaux décroche la cinquième place avec une note de 4,42 au niveau national et la première place au niveau régional. Derrière, Voisins-le-Bretonneux avec un indice C et une note de 3,53. Avec un indice D, ce qui représente un climat moyennement favorable, Maurepas, avec 3,48, Guyancourt avec 3,42, Élancourt avec 3,37 et Villepreux avec 3,14. Enfin, quatre villes sont classées E et F, soit plutôt défavorable et défavorable, Plaisir, Coignières, Trappes et les Clayes-sous-Bois. ■

EN BREF

SQY

Le vaccinodrome va fermer ses portes

Après avoir réalisé plus de 400 000 injections, le vaccinodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, le premier à avoir ouvert ses portes, fermera ses portes à la fin de la semaine.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines assure que le vaccinodrome pourrait facilement rouvrir ses portes « *selon l'évolution de la pandémie* ».

Le vaccinodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est 13 mois d'ouverture, 1 000 personnes engagées dans la campagne de vaccination, 4 000 personnes en moyenne vaccinées par jour, et plus de 400 000 injections réalisées pour 171 000 Saint-Quentinois vaccinés. Des chiffres impressionnants pour le premier vaccinodrome ouvert en France, qui fermera ses portes le 25 février. « *Si la vigilance et la mobilisation restent de mise, SQY passe désormais le relais à la médecine de ville pour vacciner les habitants* », explique la communauté d'agglomération sur son site internet.

Bilan très positif de cette expérience inédite

« *Engagée dans la lutte contre la Covid-19 depuis un an, SQY enregistre un bilan très positif de cette expérience inédite* », résume la communauté d'agglomération qui organisera le mois prochain un événement pour l'anniversaire du vaccinodrome. Elle assure que le vaccinodrome pourrait facilement rouvrir ses portes « *selon l'évolution de la pandémie* ». ■

EN BREF

SQY

Des tarifs uniques pour les bornes de recharge de voitures électriques

La communauté d'agglomération a fixé les nouveaux tarifs pour les bornes de recharge de voitures électriques dont elle a la gestion, lors du conseil communautaire du jeudi 10 février.

« *Nous allons essayer de statuer sur les tarifs d'ulitsation des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques sur le domaine public, mais également sur les parkings relais de Saint-Quentin-en-Yvelines* », explique Bertrand Coquard (UDI), conseiller municipal des Clayes-sous-Bois et vice-président de la communauté d'agglomération, délégué à la Smart City, à l'énergie et à l'éclairage public.

Une recharge complète en 2 h

Pour le moment, la communauté d'agglomération a récupéré la gestion des bornes installées dans quatre communes et celles dans les parkings relais. Des infrastructures qui seront étendues durant l'année, « *sur le reste du territoire* ». Les bornes sont de deux types, les premières, des bornes 22 kW pour recharger en deux-trois heures, les secondes, plus puissantes, pour une recharge en 1 h 30. Bertrand Coquard, après avoir détaillé les tarifs de chaque type de borne, indique qu'ils seront mis en place dès le 1er juillet et qu'une recharge complète avec une borne 22 kW-coûterait en moyenne « *6-7 euros* », le double pour la borne plus puissante. ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Pour le moment, la communauté d'agglomération a récupéré la gestion des bornes installées dans quatre communes et celles dans les parkings relais.

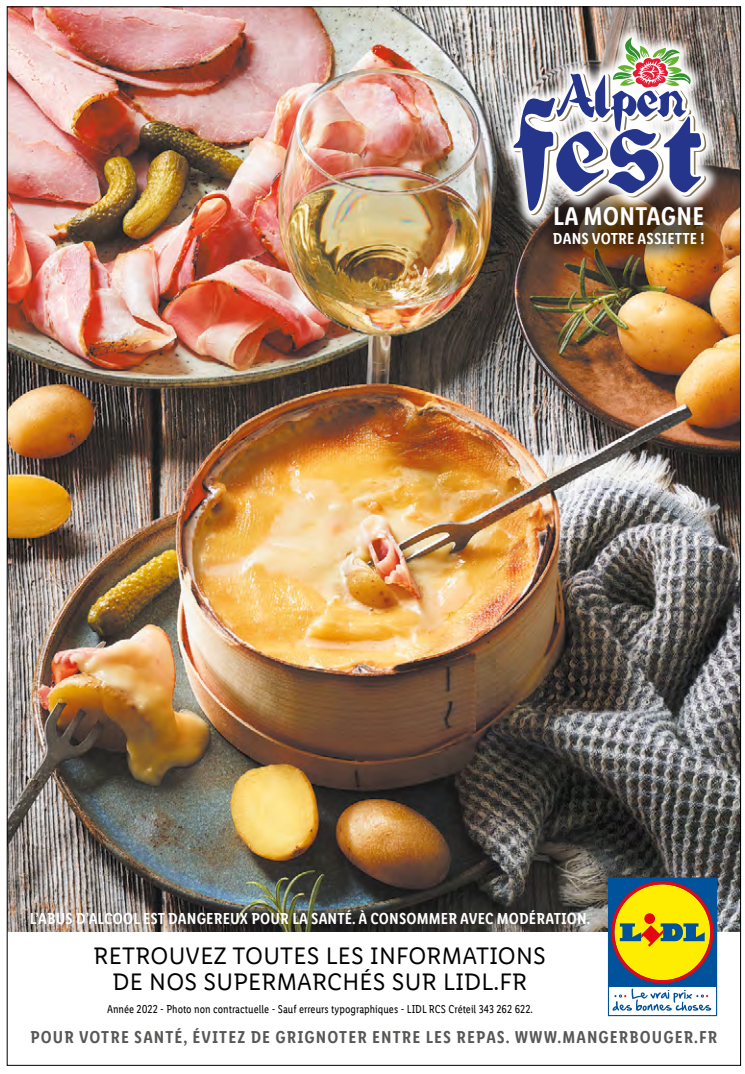

LA VERRIÈRE

Les sports d'hiver s'invitent à l'ERPD de La Verrière

Le maire, Nicolas Dainville (LR), s'est rendu à l'ERPD (École régionale du premier degré) de La Verrière pour l'inauguration officielle du Winter Tour 2022, un cocktail d'activités sportives pour (re)découvrir les sports d'hiver autrement.

▶ PIERRE PONLEVÉ

LA GAZETTE DE SQY

Un match de hockey sur bitume a créé le suspens à l'ERPD, le mercredi 16 février.

L'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) est une association loi de 1901 et la première fédération affinitaire multisports de France. Elle organise du 2 février au 4 mars, dans les locaux de l'ERPD (École régionale du premier degré), son Winter Tour, qui comprend une patinoire et un espace d'activités sportives ludiques autour du thème « *montagne et hiver* » et des valeurs de l'olympisme.

Cette initiative menée par l'UFOLEP, en partenariat avec la Ville de La Verrière et l'ERPD, permet aux enfants de découvrir les sports d'hiver et de montagne, un clin d'œil aux Jeux olympiques de Pékin qui se sont déroulés du 4 au 20 février. Le maire de La Verrière, Nicolas Dainville (LR), accompagné de Ludovic Trézières, directeur de l'Ufolep et de la directrice de l'établissement Florence Fournot, se sont rendus, le mercredi 16 février à 15 h à l'ERPD située 4, rue Georges Lapierre, pour l'inauguration officielle du Winter Tour 2022.

Des enfants ravis de découvrir des sports nouveaux

« *Les douze communes qui forment la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ont obtenu le label Terre de jeux 2024. C'est l'événement du siècle !* », a expliqué fièrement le maire. Pour rappel, ce label valorise les territoires qui souhaitent mettre en avant le sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux olympiques 2024.

Au menu sportif, on trouve de nombreuses activités comme de l'escalade, du hockey sur bitume, du biathlon, du curling, un chamboule-tout, du ski roues et, bien entendu, une patinoire synthétique de 100 m² accessible dès 4 ans. La trentaine d'enfants présents mercredi après-midi, lors de l'inauguration, a montré l'engouement de ce jeune public pour des sports d'hiver, pas toujours accessibles.

« *La dimension sportive est très importante dans notre commune. C'est pourquoi nous organisons avec l'Ufolep78, ce Winter Tour qui est une grande première dans les Yvelines. Ça permet de donner un petit état d'esprit des Jeux olympiques aux enfants à travers le sport. C'est accessible à tous les enfants des centres de loisirs de la Ville et les pensionnaires de l'ERPD, de 2 à 18 ans. On est en réflexion pour ouvrir l'accès aux enfants d'autres structures* », a précisé le maire à *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*.

« *C'est vraiment sympa d'organiser ce genre d'événements pour les enfants. Ils viennent par petits groupes, en général une quarantaine d'enfants sur une journée entre le matin et le soir. Je prends vraiment du plaisir à organiser cela* », a expliqué le jeune responsable de l'activité curling du jour.

Tous les jours, à travers des sessions le matin et l'après-midi, les enfants, pourront (re)découvrir des sports d'hiver, pour s'imaginer, pourquoi pas, participer aux Jeux olympiques dans quelques années. Pendant les vacances scolaires, le Winter Tour accueille également les enfants tous les jours jusqu'au 4 mars. ■

COIGNIÈRES

L'état de catastrophe naturelle reconnu pour les mouvements de terrain

Depuis le samedi 12 février, les Coignièriens ayant subi des dégâts à cause des mouvements de terrain de l'été 2020 peuvent se rapprocher de leur assurance pour être indemnisés, l'état de catastrophe naturelle ayant été reconnu.

« *Publié au Journal officiel du samedi 12 février 2022, un arrêté reconnaît l'état de catastrophe naturelle pour la ville de Coignières* », annonce sur son site internet la Mairie. Un état de catastrophe naturelle reconnu pour « *les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols* » qui avaient eu lieu entre le 1er juillet 2020 et le 30 septembre 2020. Pour être indemnisés suite aux dommages subis, les Coignièriens peuvent prendre contact avec leur compagnie d'assurance. Le délai est fixé à 10 jours après la publication de l'arrêté du ministère de l'Intérieur au Journal officiel. Il faudra donc faire vite, la date limite étant fixée au mardi 22 février.

PLAISIR

Premier bilan jugé encourageant pour la cabine de téléconsultation

Trois mois après sa mise en place à la maison des familles Flora Tristan, le dispositif a été utilisé par une centaine de personnes. Un chiffre semblant satisfaire la Mairie, qui dresse un bilan très positif de ce lancement.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Trois mois après, l'heure du premier bilan est venue pour la cabine de téléconsultation médicale située à la Maison des familles Flora Tristan, à Plaisir. Mis en service mi-novembre, ce dispositif doit permettre d'accéder à un rendez-vous avec un médecin en visio en cas d'urgence ou d'impossibilité d'accéder à son médecin traitant.

« Un franc succès »

« *La majorité des gens [qui ont recours à la cabine], ce sont pour des consultations urgentes. La 2e raison, c'est pas de rendez-vous disponible chez le médecin traitant. La 3e, c'est pas de médecin traitant* », précise la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), jointe par *La Gazette* et qui dresse « *un excellent bilan* » de son utilisation.

« *C'est un franc succès,* assure-t-elle. *Il y a un vrai problème [de disponibilité] avec les médecins, donc cette solution, c'est quelque chose qui remplace modestement la présence des médecins. Mais en tout cas, on s'aperçoit que les gens ont adhéré, on commence à avoir des chiffres plus que concluants. […] Ça aide certaines personnes qui peut-être se poseraient quelques questions, c'est au centre-ville, dans une maison des familles, avec une discrétion totale, dans une cabine indépendante, mais accompagné si c'est nécessaire pour l'utilisation, par un agent de la maison des familles. Tous ces éléments apportent une facilité d'utilisation.* »

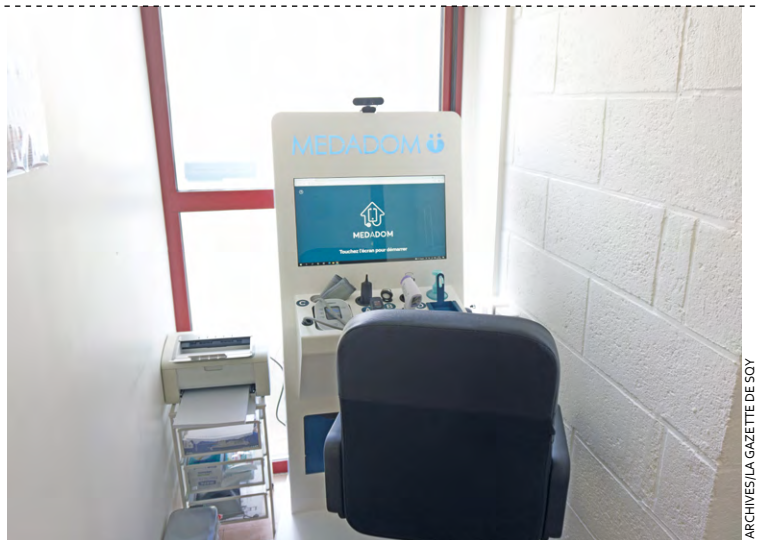

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

« ***C'est pas mal pour un premier lancement*** », **juge la maire à propos du nombre d'utilisateurs de la cabine, qui constitue** « ***un axe supplémentaire d'accompagnement à toute cette problématique de désertification médicale*** ».

Une centaine de personnes ont utilisé cette machine, nous indiquait l'édile le 8 février. « *Ça peut paraître pas beaucoup, mais c'est pas mal pour un premier lancement* », souligne-t-elle. Des personnes « *prioritairement de Plaisir* » et venant « *d'un peu partout* », ajoute l'élue. Des personnes ayant ainsi pu échanger par écran interposé avec des praticiens et éventuellement imprimer leurs ordonnances et/ou arrêts de travail, et si besoin bénéficier du stéthoscope, otoscope, dermatoscope, tensiomètre, thermomètre et autre oxymètre rattachés à la machine, pour laquelle la Municipalité paie environ 3 000 euros par an de location à l'entreprise Medadom, le prestataire.

À noter qu'une autre machine de ce type existe à Plaisir, à la pharmacie Trang, située au Valibout. Contactée, la gérante fait savoir que la machine est en place depuis deux ans dans son officine. « *Elle est dans mon bureau, je ne laisse pas rentrer n'importe qui. Et c'est sur rendez-vous. En période de faible fréquentation, c'est trois, quatre [utilisations] par jour. C'est des dépannages, des urgences, et quand c'est des périodes de forte fréquentation, c'est toute la journée* », indique-t-elle, semblant quelque peu mécontente qu'une autre machine vienne concurrencer celle de son enseigne. Mais pour la maire, le but « *n'est pas de faire de la concurrence, c'est d'apporter un plus sur la ville, [...] ça permet de dépanner pas mal de personnes. […] C'est vraiment un axe supplémentaire d'accompagnement à toute cette problématique de désertification médicale* ».

Bientôt d'autres cabines de téléconsultation à Plaisir ?

« *On n'a eu aucune plainte, aucune critique particulière. Au contraire, je pense que les personnes sont plutôt satisfaites* », ajoute Joséphine Kollmannsberger, qui annonce également que la Commune souhaite implanter d'autres machines sur son territoire, évoquant aussi la possibilité de réflexions « *au niveau de Saint-Quentin-en-Yvelines, en lien avec le Département* » sur ce sujet. ■

PLAISIR

Carton plein pour Plaisir Gaming, l'événement 100 % jeux vidéo

Le palais des sports de Plaisir a attiré pas moins de 700 visiteurs de 10 h à 22 h, le samedi 12 février, pour la grande première de Plaisir Gaming.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Un succès au rendez-vous pour la première de Plaisir Gaming, qui s'est déroulée le samedi 12 février de 10 h à 22 h au palais des sports Pierre de Coubertin. L'événement 100 % consacré aux jeux vidéo a attiré pas moins de 700 visiteurs et 120 joueurs.

Des consoles *vintages* à faire découvrir aux plus jeunes

Au sein du palais des sports, avaient pris place : un stand de création de musique de jeux vidéo animé par le conservatoire de Plaisir, un espace consacré aux anciennes consoles de jeux où l'on pouvait s'essayer en famille à la Dreamcast, la Playstation 1, la Super Nintendo, l'Atari 7 800, la Megadrive, la Xbox 360 ou encore la Sega Master System. Tant de consoles qui ont fait resurgir la nostalgie de nombreux parents venus faire découvrir ces vestiges du jeu vidéo à leurs enfants.

Il y avait également un stand de sensibilisation sur les addictions (jeux vidéo, alcool, tabac) avec un questionnaire rapide pour savoir si son enfant est accro ou non aux jeux vidéo. Des conseils étaient donnés aux parents sur la manière d'aborder le jeu vidéo en famille afin d'éviter les conflits entre parents et enfants, qui peuvent arriver assez rapidement vu l'addictivité que présentent certains jeux vidéo.

Enfin, le nerf de la guerre était l'espace réservé aux quatre tournois où 120 joueurs, qui s'étaient inscris au préalable sur le site internet de la Ville, ont pu s'affronter sur quatre jeux vidéo proposés. Les visages étaient concentrés et le doigté précis sur le clavier ou la manette. Deux jeux proposés sur PC, à savoir Rocket League et League of Legends, un jeu de foot sur Playstation (Fifa 22) et un jeu de combat sur la Nintendo Switch (Super Smash Bros Ultimate).

Le vainqueur de ce dernier tournoi, est Adam Jehni, un jeune homme âgé de 24 ans, alias Belowski, selon son pseudonyme de joueur. Il s'est vu offrir pour sa prestation un trophée et une figurine. « *Je joue aux jeux vidéo depuis que j'ai 8 ans. J'ai connu mes premières émotions avec la Nintendo Gamecube* », explique-t-il .

« *Ça fait 1 an et demi que je m'entraîne sur ce jeu. J'ai déjà participé à plusieurs tournois dont "wanted", un tournoi qui se déroule à la Maison du handball de Créteil et qui est entièrement consacré à ce jeu. Je suis super content d'avoir gagné le tournoi d'aujourd'hui, je ne m'attendais pas du tout à arriver jusque-là. Moi, je ne souhaite pas devenir un joueur professionnel, c'est vraiment pour l'aspect ludique que je fais ça, en amateur* », a conclu le jeune vainqueur enthousiaste.

Un stand de création de musique de jeux vidéo par ordinateur

« *L'événement d'aujourd'hui est inédit,* se réjouit Sébastien Orgaer, conseiller délégué à la jeunesse et à l'assemblée citoyenne. *Le but premier, c'est la convivialité. C'est un événement dédié à la jeunesse et aux familles, car le jeu vidéo est intergénérationnel. C'est quelque chose qui est dans l'ère du temps et qu'on voulait proposer à nos jeunes de Plaisir et des environs, car la moitié des joueurs présents aujourd'hui sont des Plaisirois.* »

LA GAZETTE DE SQY

De nombreuses anciennes consoles de jeux vidéo étaient disponibles pour que les plus jeunes découvrent les consoles de leurs aînés.

L'élu vante les capacités des jeux vidéo à fédérer et à permettre aux jeunes de se rencontrer. « *Le jeu vidéo est intergénérationnel. Ce qui est formidable, c'est que des parents viennent jouer avec leurs enfants sur des vieilles consoles de jeux et des télévisions cathodiques ; ça renforce le côté rétrogaming* », explique Sébastien Orgaer, lui-même passionné de jeux vidéo.

« *Vu le succès de cette grande première aujourd'hui, ce sera très probablement reconduit l'année prochaine* », annonce la maire, Joséphine Kollmannsberger (LR), ravie de s'être déplacée pour un événement si convivial. Selon son conseiller municipal, « *l'événement d'aujourd'hui touche tous les publics, même si pour une prochaine édition, on essaiera de mettre en place des jeux plus orientés vers un public féminin* ». ■

EN BREF

SQY

Une motion pour mettre la santé au cœur des présidentielles

Le maire de Guyancourt, François Morton (DVG), a proposé une motion lors du dernier conseil municipal pour que la santé soit au cœur des préoccupations des candidats à l'élection présidentielle.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

François Morton (DVG), maire de Guyancourt, indique que le réseau français des Villes-Santé OMS, dont fait partie SQY, a ainsi défini cinq problématiques importantes.

Réunis en visio-conférence le jeudi 10 février, les conseillers communautaires de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) ont voté une motion pour inciter les candidats à la présidentielle à s'emparer du sujet de la santé durant la campagne et dans leurs programmes. François Morton (DVG), maire de Guyancourt indique que le réseau français des Villes-Santé OMS, dont fait partie SQY, a ainsi défini cinq problématiques importantes.

Parmi elles, un investissement dans « *une politique de santé pour toutes et tous* », mener « *une politique active d'accessibilité de l'offre de soins, de prévention et promotion* », reconnaître le rôle des collectivités, intercommunalités et municipalités dans la mise en place « *d'un système de santé global* ».

Le rôle des institutions locales

Une occasion pour François Morton, Jean-Michel Fourgous (LR), maire d'Élancourt et président de la communauté d'agglomération, tout comme pour Lorrain Merckaert (DVD), maire de Montigny-le-Bretonneux de rappeler le rôle important des institutions locales dans la mise en place du vaccinodrome dans la lutte contre le Covid. ■

EN BREF

SQY

Donnez votre avis sur la restauration collective !

Jusqu'au 14 mars, ceux qui profitent de la restauration collective peuvent remplir un questionnaire pour donner leur avis sur l'approvisionnement en produit locaux.

« *Saint-Quentin-en-Yvelines mène actuellement une étude concernant l'approvisionnement local de la restauration collective publique à l'échelle des 12 communes,* annonce la communauté d'agglomération sur son site internet. *Du 14 février au 13 mars, une enquête auprès des usagers est réalisée pour aider à dresser un diagnostic précis !* »

Le questionnaire est ouvert aux utilisateurs de la restauration collective dans « *les crèches, les écoles, les résidences autonomie et pour personnes âgées, le portage à domicile, la restauration du personnel d'administration* ». SQY souhaite ainsi identifier les besoins pour « *proposer dans ces structures une alimentation plus qualitative en intégrant des produits bio, locaux et issus de circuits courts* », limiter à 150 km la distance entre « *le site de production et le lieu de consommation* » et réduire au maximum le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Les questionnaires sont disponibles directement sur les portails des familles de chaque commune de l'agglomération. ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le questionnaire est ouvert aux utilisateurs de la restauration collective dans « *les crèches, les écoles, les résidences autonomie et pour personnes âgées, le portage à domicile, la restauration du personnel d'administration* ».

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

Trappes Des armes de poing et des stupéfiants retrouvés chez neuf Trappistes

La police nationale a réussi une belle opération dans le quartier des Merisiers à Trappes. Trois pistolets, 10 000 euros en liquide et 800 grammes de cannabis ont été retrouvés au domicile des suspects.

Le 24 novembre 2021, les policiers d'Élancourt, appuyés par ceux de Trappes et les forces d'intervention de la police nationale, ont mené une opération de grande envergure dans le quartier des Merisiers, situé à Trappes. Ils ont interpellé neuf personnes accusées de dégradations sur des caméras de vidéo protection.

Trois armes de poing saisies

Les enquêteurs les suspectaient d'avoir détruit le matériel de vidéoprotection du bailleur social Valophis pour pouvoir s'adonner à des activités illicites, notamment le trafic de stupéfiants. Certains des jeunes ont été filmés alors qu'ils exhibaient une arme de poing.

Au cours des perquisitions, les policiers ont retrouvé dans les domiciles des suspects trois pistolets, 10 000 euros en liquide et 800 grammes de cannabis (dont 1 200 euros et 400 grammes d'herbe de cannabis au seul domicile d'un des meneurs du trafic, un jeune homme âgé de 17 ans).

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

1 200 euros et 400 grammes d'herbe de cannabis ont été retrouvés chez un jeune homme de 17 ans.

Le parquet de Versailles a décidé de traiter chaque procédure indépendamment des autres ce qui peut se révéler chronophage. Le jeune homme a nié toute implication dans un quelconque trafic. Pourtant, la police technique et scientifique a relevé ses seules empreintes sur l'emballage des produits stupéfiants. Par ailleurs, l'analyse toxicologique des billets de banque a confirmé leur provenance illicite, confirmée par l'étude du compte bancaire.

Trois mois plus tard, le 8 février 2022, les policiers sont retournés au domicile familial où le jeune homme vit pour tenter de l'arrêter pour trafic de stupéfiants, en vain ; il était absent. Se sachant recherché, il s'est rendu au commissariat le lendemain.

Il a nié de manière catégorique

À l'issue de sa garde à vue, durant laquelle il a nié de manière catégorique, il a été déféré en vue d'une audience devant le juge des enfants. Dans l'attente de son jugement, il a été placé en centre éducatif fermé à Porcheville. ■

Plaisir Une fuite qui s'est soldée par un échec

Vers 13 h 50, le mardi 8 février, les policiers de Plaisir ont patrouillé dans le quartier du Valibout. Très rapidement, ils ont interpellé un jeune homme qui était en possession de produits stupéfiants, prêts à être vendus.

Le mardi 8 février 2022, aux environs de 13 h 50, les policiers ont patrouillé dans le quartier du Valibout, quartier bien connu pour trafic de stupéfiants. Alors qu'ils circulaient en voiture dans la rue Maximilien Robespierre, qui traverse le quartier de part en part et se situe à proximité d'un point de deal, des cris de guetteurs, audibles depuis l'habitacle de la voiture de police, se sont fait entendre pour prévenir de leur arrivée.

Les fonctionnaires de police ont décidé de procéder au contrôle de trois jeunes hommes au niveau du point de deal. L'un des jeunes, âgé de 19 ans, qui réside dans la commune de Trappes, est parti en courant en direction de la rue du Valibout. Sans jamais le perdre de vue, l'un des policiers s'est lancé à sa poursuite tandis qu'un autre a contourné le bâtiment pour piéger le jeune homme. Ce dernier a été stoppé à l'angle du bâtiment puis interpellé.

Palpé sur place, il a laissé tomber un sac de congélation transparent qu'il avait caché sous son blouson ; il contenait des produits stupéfiants. De même, 620 euros ont été découverts dans une poche intérieure de son manteau. Le jeune homme a donné une explication bancale sur la provenance de cette importante somme d'argent. Déjà connu des services de police, il a été placé en garde à vue. ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Un jeune homme de 19 ans avait 620 euros sur lui et un sac contenant des produits stupéfiants.

Trappes De la prison ferme pour trafic de stupéfiants

Deux jeunes hommes de 22 ans condamnés par le tribunal à de la prison ferme pour un important trafic de stupéfiants.

En avril 2021, une opération de visite de parties communes d'immeubles, situés au 2, square Stendhal, a été effectuée par les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) appuyés par un maître-chien de la brigade cynophile. Le chien, spécialisé dans la détection des produits stupéfiants, a marqué une porte. L'appartement a donc été perquisitionné par les forces de l'ordre.

Cette dernière a permis la découverte de 1,5 kg de résine de cannabis, 9 grammes de cocaïne, 2 920 euros en liquide et 5 mortiers d'artifice. Le tout a été saisi par la police. Trois membres de la famille (un père et ses deux fils) ont été placés en garde à vue.

Deux jeunes hommes connus comme figures locales du trafic de stupéfiants

Durant les auditions, le père et le plus âgé des fils ont expliqué ignorer complètement la présence de produits stupéfiants dans leur appartement. Quant au plus jeune des fils, âgé de 14 ans, il a reconnu être nourrice pour une tierce personne dont il a refusé de donner l'identité. Les gardes à vue ont été levées et les billets de banque et les stupéfiants ont été saisis et passés au crible.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Un père et ses deux fils ont été placés en garde à vue.

Dix mois plus tard, le 14 février 2022, les traces ADN retrouvées sur les produits stupéfiants ont révélé l'identité de deux personnes. Il s'est avéré que l'une des deux personnes identifiées par son ADN n'était autre que le fils aîné âgé de 22 ans. L'autre, un second jeune homme de 22 ans, habite également le quartier. Ils sont connus pour être des figures du trafic de stupéfiants local.

Une nouvelle opération a eu lieu et les deux suspects ont été placés en garde à vue. Aux domiciles des deux jeunes hommes, une nouvelle perquisition a permis de mettre la main sur 2 kg de résine de cannabis, 9 grammes de cocaïne et 3 170 euros en liquide. Sur instruction du parquet, les deux majeurs ont été déférés en comparution immédiate le 16 février 2022. L'un des deux a été condamné à 3 ans d'emprisonnement dont 6 mois de sursis probatoire pendant 2 ans, l'autre à 10 mois d'emprisonnement. ■

La Verrière Il lançait des cailloux sur les trains qui passaient en gare

Le mardi 15 février, aux alentours de 16 h 50, avenue Guy Schuller, une patrouille de police a été appelée par les agents de la SNCF, car un jeune homme de 18 ans, a priori sans domicile fixe, lançait des cailloux sur les trains qui passaient. Il a également exhibé un couteau aux conducteurs de trains.

La police l'a rapidement arrêté, ce dernier ayant formellement été reconnu par deux conducteurs de trains. Les forces de l'ordre n'ont pas réussi à retrouver le couteau. Les deux conducteurs de trains, un homme de 35 ans résidant à Trappes et une femme de 28 ans habitant également à Trappes, qui ont vu des vitres, de leur train brisées n'ont pas exercé leur droit de retrait, mais ont tous deux porté plainte. ■

SUEZ agit au quotidien sur le territoire pour fournir un service essentiel.

Dans les Yvelines, les 368 collaborateurs de SUEZ agissent au quotidien pour fournir de l'eau potable de qualité à 820 000 habitants et traiter les eaux usées de 1 400 000 habitants.
SUEZ est également un acteur impliqué du territoire, notamment à travers FACE Yvelines ou des actions telles que la Plomberie Solidaire.

©Antoine Meyssonnier

suez

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Course à pied
Inscriptions en cours pour la Course du printemps à Voisins

Il est toujours possible de s'inscrire pour l'édition 2022 de la Course du Printemps, programmée le 20 mars, à Voisins-le-Bretonneux, à partir de 9 h 30, avec départ et arrivée au mail de Schenefeld. Plusieurs distances sont proposées : 15 km, 6 km, une color run de 3 km, et des courses enfants de 820 et 1,07 km. Inscriptions libres et gratuites pour les moins de 18 ans (à la date de la course), avec l'autorisation parentale à signer au moment de l'inscription. Pour les autres, il faut s'acquitter de 16 euros pour les 15 km (-2 euros par personne pour les groupes de dix personnes et plus) et 11 euros pour les 6 km. Détails sur course-du-printemps-2022.onsinscrit.com. La clôture des inscriptions est fixée au 17 mars. ■

Handball Plaisir-Les Clayes enchaîne enfin les victoires

Le club a battu le Pays d'Auray (28-21), le 19 février lors de la 14e journée de N3, enregistrant ainsi sa troisième victoire de suite en championnat. Un vrai regain de forme après une première moitié de saison compliquée.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le Plaisir-Les Clayes handball, dont l'équipe première est composée essentiellement de joueurs du Plaisir handball club, s'est imposé à domicile face au Pays d'Auray (28-21), le 19 février.

Et de trois. Qui l'eût cru il y a quelques semaines ? Le Plaisir-Les Clayes handball (PLCHB) s'est imposé à domicile face au Pays d'Auray (28-21), le 19 février lors de la 14e journée de N3 masculine, enchaînant ainsi une troisième victoire de suite dans ce championnat. Le club, né sous cette appellation l'été dernier suite à la fusion entre le Plaisir handball club et Les Clayes handball club, mais dont l'équipe première est essentiellement constituée de joueurs de Plaisir, a même également remporté un 16e de finale de Coupe des Yvelines en janvier chez la réserve de La Celle-Saint-Cloud (3e division départementale). Le PLCHB compte ainsi quatre victoires en autant de rencontres toutes compétitions confondues ces deux derniers mois, et est donc invaincu en 2022. Une série encore davantage à souligner lorsque l'on se souvient de la première moitié de saison traversée par le club, marquée par des résultats en dents de scie.

« *On avait beaucoup de victoires à la maison, mais que des défaites à l'extérieur,* rappelle le vice-président, Christophe Delcampe, contacté par *La Gazette. Là, du coup, on a réussi à enchaîner trois victoires de suite, donc c'est très bien pour nous.* » Le double visage de la première moitié de saison avait d'ailleurs conduit au départ de l'entraîneur, Cyril Hamida, début décembre. « *C'était un tout. Certains joueurs se plaignaient, le coach s'était aussi rendu compte que ça n'allait pas plus que ça, donc il a préféré quitter le club,* explique Christophe Delcampe. *C'est d'un commun accord avec nous.* »

C'est Nicolas Chollet, ancien joueur du club et ex-adjoint de Victor Garriguet lorsque ce dernier entraînait Plaisir, jusqu'en 2019, qui l'a remplacé. « *On a pensé à lui, il connaissait très bien le groupe, donc ça s'est fait naturellement,* affirme le vice-président, qui constate les effets de ce remaniement. *Ça a changé pas mal de choses. On a vu une petite évolution, ça joue un petit peu mieux, un peu plus vite, il y a peut-être aussi une meilleure ambiance dans le groupe.* »

Sous la houlette de ce nouveau coach, Plaisir-Les Clayes a remporté trois de ses cinq matchs de championnat, et ira chez le Paris sport club lors de la prochaine journée, le 12 mars, pour confirmer cette embellie. Le club, actuellement 7e de sa poule de 12 équipes avec sept victoires et autant de défaites, vise entre la 3e et la 7e place en fin de saison, ce qui permettrait d'assurer un maintien en N3. Pour rappel, les trois derniers de poule et les quatre plus mauvais neuvièmes descendent en Pré-nationale, tandis que le 1er monte et les 2es disputent des barrages d'accession en N2. « *Les deux premières places, c'est un peu trop loin pour nous, la différence de points est un petit peu trop grande* », reconnaît Christophe Delcampe, annonçant toutefois que l'« *on a un beau projet pour l'année prochaine, on devrait récupérer quelques joueurs en plus et faire de belles choses.* » ■

N2 féminine : Les Ignymontaines enchaînent aussi

En Nationale 2 féminine, Montigny-le-Bretonneux disputait le 19 février un match en retard de la 11e journée. Les joueuses de Brahim Sadi ont battu Le Blanc-Mesnil (23-20), enchaînant une deuxième victoire de suite. À huit journées de la fin, les Ignymontaines sont 9es de leur poule de 12, soit la place de premier non-relégable (à condition de ne pas finir dans les quatre plus mauvais neuvièmes de poule). Prochain rendez-vous le 26 février à Issy-Paris.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SEPUR : VERS LE ZERO GAZOLE EN 2025

#ENGAGÉS POUR L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES

50%

DE NOTRE FLOTTE DE VÉHICULE ROULE AUJOURD'HUI EN ÉLECTRIQUE OU AU GNV

Acteur de l'environnement, adopter une démarche exemplaire en termes de mobilité et de développement durable est pour nous une évidence.

Notre transition énergétique s'opère de façon continue depuis 2014, nous portons l'objectif d'atteindre le zéro gazole d'ici à 2025. C'est avant tout une démarche portée par l'ensemble de nos collaborateurs au quotidien, tous métiers confondus. Chaque collaborateur intègre Sepur avec la volonté de participer à la durabilité de nos territoires.

Pour répondre aux objectifs et ainsi atteindre un bilan carbone aussi faible que possible, nous maîtrisons au mieux l'impact environnemental de nos tournées de collecte ainsi que des placements de nos collaborateurs. Et nous sommes en recherche constante de solution innovante en la matière.

"D'ici à 2025, Sepur va continuer le déploiement de sa politique de mobilité verte et s'est fixé comme objectif de parvenir à zéro pétrole ainsi que de s'approvisionner exclusivement en énergies renouvelables." - Philippe Crassous, Directeur matériels et achats

Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Guyancourt Dernières semaines pour s'inscrire au concours ArTalents

Les personnes souhaitant exposer leurs œuvres lors du concours d'arts visuels ArTalents ont jusqu'au 6 mars pour s'inscrire.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 6 mars pour s'inscrire au concours ArTalents, qui a lieu chaque année à la salle d'exposition de la maison de quartier Monod, à Guyancourt. Ce concours d'arts visuels, dont l'édition 2022 est programmée du 9 avril au 15 mai, présente une sélection d'œuvres de différentes techniques (peinture, estampe, photographie, sculpture, dessin, techniques mixtes, techniques numériques…), choisies par un jury de professionnels. Les candidats peuvent opter pour un envoi lors de l'inscription via un support numérique contenant une photo des œuvres (trois œuvres maximum par personne) ou pour un dépôt fin mars de la ou des œuvres. Concours gratuit et ouvert à tous (autorisation parentale pour les mineurs). Bulletin d'inscription à télécharger sur ville-guyancourt.fr et à envoyer par mail ou courrier au service Action culturelle. Le règlement complet est aussi à retrouver sur le site internet municipal. ■

Montigny-le-Bretonneux La couleur orange à l'honneur au Musée de la ville

À l'affiche jusqu'au 2 juillet, Orange, la couleur des années pop, évoque, à travers différents objets de cette couleur, l'importance de l'orange dans la vie quotidienne des années 60 aux années 80.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le Musée de la ville indique que cette exposition, basée sur « *sa collection design* » et « *plusieurs prêts prestigieux* », « *explore cette obsession, conjonction d'un phénomène culturel, d'un effet de mode et de considérations techniques* ».

Le point commun entre un sèche-cheveu, un TGV et un fer à repasser ? Ils étaient tous orange des années 60 aux années 80 et sont présentés au Musée de la ville, à Montigny-le-Bretonneux, dans le cadre de l'exposition Orange, la couleur des années pop, à l'affiche jusqu'au 2 juillet et soulignant l'importance de cette couleur à cette période.

Une séance de conte et un atelier en parallèle de l'exposition

« *Des années 1960 jusqu'au début des années 1980, la couleur orange se diffuse dans tous les domaines de la vie quotidienne. Sur la base de sa collection design mais aussi grâce à plusieurs prêts prestigieux, le Musée de la ville de SQY explore cette obsession, conjonction d'un phénomène culturel, d'un effet de mode et de considérations techniques. Un engouement d'autant plus spectaculaire qu'il est à la fois soudain et quasi universel* », explique le Musée de la ville.

En lien avec la visite de l'exposition, plusieurs rendez-vous sont programmés, comme une séance du conte *Orange et compagnie* le 23 février, ou encore un atelier le 2 mars permettant de « *fabriquer de l'orange* » puis de reconstituer un tableau d'intérieur des années 70 fait de matériaux orange. Entrée libre et gratuite, ouverture de l'exposition les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 14 h à 18 h. Détails au 01 34 52 28 80 et au museedelaville.sqy.fr. ■

Élancourt Les cabanes à l'honneur à la Commanderie

L'exposition Cabanes imaginaires & esprit de la nature est à l'affiche jusqu'au 6 mars. Elle met en avant une soixantaine d'œuvres du photographe, metteur en scène et plasticien Nicolas Henry.

Jusqu'au 6 mars, l'exposition *Cabanes imaginaires & esprit de la nature* est à l'affiche à la Commanderie, à Élancourt. Y sont présentées 61 œuvres du photographe, metteur en scène et plasticien Nicolas Henry.

> « ***Des décors réalisés avec des objets familiers ou des éléments naturels*** »

Ce dernier a parcouru le monde en tant que réalisateur pour le projet « *6 milliards d'autres* » de Yann Arthus-Bertrand, dont il a assuré la direction artistique lors de l'exposition au Grand palais, et a publié *Cabanes imaginaires autour du monde*, qui a reçu le prix Méditerranée du livre d'art en 2017. Il est actuellement le directeur artistique de « *Photoclimat, biennale sociale et environnementale* ».

Dans cette exposition, il présente son travail mené au cours des dix dernières années. « *Dans des décors réalisés avec des objets familiers ou des éléments naturels, ses portraits-récits mis en scène reflètent l'histoire singulière, unique et partagée avec des grands-parents ou des communautés entières, rencontrés autour du monde,* est-il indiqué sur le communiqué de l'événement. *Dans chacune de ses photographies, Nicolas Henry partage l'autorité avec son modèle. Ces héros d'un jour montent sur scène, acteurs de leur propre histoire. Un dialogue s'instaure autour de thématiques humaines universelles.* » Gratuit, entrée libre, détails sur lacommanderie.sqy.fr. ■

Coignières Derniers jours pour l'exposition de sculptures d'encre et papier

Encrer/plier. C'est le nom de l'exposition à l'affiche jusqu'au 28 février au théâtre Alphonse Daudet de Coignières. Elle présente les sculptures faites d'encre et de papier de Patrick Crossoneau, « *reflets de [s]es images mentales* », peut-on lire sur le programme de l'événement. Entrée libre, renseignements au 01 30 62 36 00. ■

Trappes Le cirque Zavatta de retour à l'Île de loisirs

Après deux ans d'absence dus à la crise sanitaire, le cirque Nicolas Zavatta s'installe du 23 février au 13 mars à l'Île de loisirs, avec des nouveautés apportées au spectacle.

Les chapiteaux et animaux investissent de nouveau l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). Après deux ans d'absence due à la pandémie, le cirque Nicolas Zavatta y est de retour, du 23 février au 13 mars. Ainsi, il « *reprend ses quartiers* » à SQY, « *une fidèle étape de notre tournée* », est-il souligné sur le communiqué de l'événement. Et pour l'occasion, quelques nouveautés seront proposées aux spectateurs.

Un tout nouveau spectacle

« *Nous avons créé un tout nouveau spectacle authentique qui met en avant notre ancestral patrimoine français qu'est le cirque traditionnel. 2 h de spectacle […] dans la pure tradition du cirque avec les plus grands classiques du cirque* », précise le communiqué. Numéros avec des tigres, lions, animaux exotiques et cavalerie sont notamment au programme, ainsi que des numéros d'acrobates (numéros aériens poétiques et sensuels, cracheur de feu, diabolo, riders/moto). Sans oublier les clowns.

Spectacles programmés tous les jours à 16 h du 23 février au 6 mars, sauf les dimanches à 15 h, et les 9 et 12 mars à 16 h, ainsi que le 12 mars à 15 h. Passe vaccinal et masque obligatoires. Tarifs enfant de 10 à 25 euros. Réservation des places au cirque, détails sur cirquezavattadouchet.sitew.fr. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines L'Agglomération va organiser son premier Salon du livre début avril

Ce rendez-vous littéraire, intitulé Les Visionnaires, aura lieu les 1er et 2 avril au vélodrome. 80 auteurs sont attendus et un prix, pour lequel le public est invité à voter, sera attribué à un roman en fin de Salon.

Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) organise les 1er et 2 avril son premier Salon du livre. Ce rendez-vous, nommé *Les Visionnaires*, aura lieu au Vélodrome national.

Y sont attendus « *près de 80 auteurs à succès* », qui « *seront réunis pour échanger sur leur vision du monde de demain, parmi lesquels Guillaume Martin, qui présidera le jury du Prix du livre de SQY* », indique l'Agglomération dans un communiqué. Un Prix du livre pour lequel le public est invité à voter jusqu'au 1er avril. Trois ouvrages, disponibles dans les médiathèques de SQY, sont en lice : *Les Enfants sont rois*, de Delphine de Vigan, *Lorsque le dernier arbre*, de Michael Christie, et *L'Enfer*, de Gaspard Koenig.

Appel à écriture jusqu'au 1er mars dans le cadre du salon

Rendez-vous sur saint-quentin-en-yvelines.fr pour voter. Le prix sera remis le 2 avril à 18 h lors de la cérémonie de clôture du Salon. Si les auteurs invités réfléchiront à la question « Comment vivra-t-on dans quelques décennies ? » , le public sera lui aussi pleinement acteur de l'événement et un appel à écriture a ainsi été lancé par SQY autour de la manière dont ils imaginent la ville de demain (textes à envoyer avant le 1er mars). Des rencontres, des ateliers, des contenus web, accessibles via une plateforme spéciale, des séances de dédicaces… rythmeront également ce week-end littéraire. ■

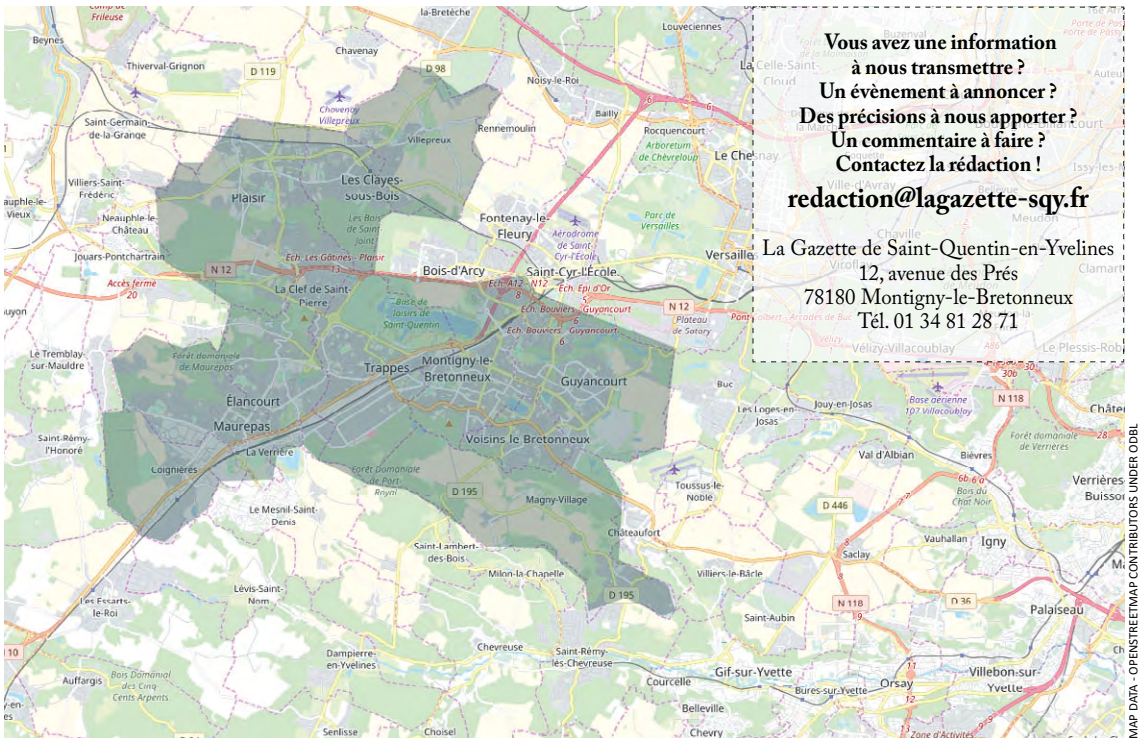

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 02-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	7	9	2	4			6	5
		4	7		9			2
	1						4	
2				8	6	5		4
		6					8	1
	8	7	4					6
7		8		9	4			
1		3		7	2	4	5	
	6			3		7	2	

SUDOKU : niveau difficile

3		7	4					2
					7	4		3
	2							
		5			6			9
		3	1		4			
1			5			6		4
5						2		
2					1			
4	7				2	9		1

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 163 du 15 février 2022 :

7	2	1	3	4	6	9	8	5
4	3	5	2	9	8	1	7	6
8	9	6	7	1	5	4	3	2
6	1	3	4	7	2	5	9	8
5	4	8	6	3	9	2	1	7
9	7	2	5	8	1	6	4	3
1	5	7	9	6	3	8	2	4
2	8	4	1	5	7	3	6	9
3	6	9	8	2	4	7	5	1

7	2	6	9	3	1	4	8	5
9	8	5	2	4	7	6	1	3
1	4	3	6	5	8	9	2	7
2	7	8	1	6	3	5	4	9
3	9	4	7	2	5	8	6	1
6	5	1	8	9	4	3	7	2
5	3	2	4	7	6	1	9	8
8	6	9	3	1	2	7	5	4
4	1	7	5	8	9	2	3	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Dans le cadre de Paris-Nice, le Département des Yvelines enfile le maillot jaune

du **samedi 5** au **lundi 7 mars 2022**

MANTES-LA-VILLE

Samedi de 10 h à 18 h > Village d'animations rue Marcel Cerdan et randonnées vélo

Dimanche de 10 h à 18 h > Village d'animations, présentation des coureurs, départ et arrivée de la 1ère étape Mantes-la-Ville > Mantes-la-Ville

AUFFARGIS

Lundi à partir de 11 h 05 > Présentation des coureurs

> Départ de la 2e étape Auffargis > Orléans

© A.S.O. 2022• © Greg Illustrateur

Mantes-la-Ville Un accord durable

Auffargis

PARIS NICE

Yvelines Le Département

DÉPARTEMENT PARTENAIRE